



**Le 1er Octobre,
le 8 Octobre,**

la **CGT** contre la **CASSI** qui **CONTINUE !**

Le projet loi sur la modernisation de notre système de santé dite « loi santé » de Marisol Touraine a été adopté en 1ère lecture le 14 avril 2015. Il doit repasser au Sénat début Octobre 2015.

Cette loi peut apparaître comme une avancée, pour certains, avec des dispositions comme la généralisation du tiers payant destinée à faciliter l'accès aux soins, ou les engagements de santé publique comme sur l'IVG, la lutte contre le tabagisme et la maigreur excessive...des mesures qui semblent être positives mais qui restent très insuffisantes et qui sont l'arbre qui cache la forêt.

Le texte contient une disposition dont on parle peu, mais qui va pourtant modifier en profondeur l'offre de soin sur tout le territoire :

La mise en place de Groupements Hospitaliers de Territoires.

Les Hôpitaux auront l'obligation de se regrouper au sein d'un territoire défini par l'Agence Régionale de Santé et devront ainsi se répartir l'activité dans le cadre d'un projet médical commun. Les fusions, mutualisations et restructurations vont s'intensifier.

Les conséquences seront la fermeture de nombreux services actuels: maternité, chirurgie, pédiatrie, urgences ... mais également la transformation d'un grand nombre de centres hospitaliers actuels en Hôpitaux de Soins de Suite ou de Gériatrie qui eux même deviendront des EHPAD perdant ainsi un nombre d'emplois soignants considérables.

Les modes de gestion vont sacraliser la rationalisation, l'efficacité, la productivité, la rentabilité dans un secteur déjà sous tension.



Cette réorganisation sans précédent ne sera pas sans conséquence pour la population:

- # Moins de proximité, concentration des activités dans des «méga» structures impliquant une dégradation de l'accès aux soins et de la qualité d'accueil.
- # D'un autre côté, les grands centres hospitaliers, les CHU auront du mal à absorber toute l'activité pourtant nécessaires pour répondre aux besoins de la population. Quels moyens restera-t-il pour développer les technologies de pointe ?
- # Les temps d'attente pour un rendez-vous seront de plus en plus longs et les patients, qui en auront les moyens financiers (carte bleue oblige), n'auront pas d'autre choix que de recourir encore plus aux cliniques privées.

TOUCHE PAS À

Ces dernières années, les hôpitaux ont rencontré un grand nombre de situations difficiles et pourtant prévisibles comme la canicule ou la grippe avec des urgences souvent saturées par manque de lits d'aval.

De nombreux jeunes, de nombreuses personnes âgées, des travailleurs pauvres renoncent aujourd'hui à se soigner pour des raisons d'éloignement, de coûts...

Les groupements hospitaliers vont aggraver la situation :

La Loi Santé (TOURAINÉ) n'a pas d'autre objectif que d'adapter notre système de santé aux injonctions d'économie imposées par le pacte de responsabilité et la loi de financement de la sécurité sociale dont le cadre est dicté par Bruxelles :

25 milliards d'économie sont à faire sur la protection sociale (santé, retraite, famille, vieillesse, minima sociaux...)

11 milliards d'économie rien que sur la santé

3 milliards d'économie d'ici 2017 rien que pour les hôpitaux publics :

- 870 millions sur la masse salariale =
22000 suppressions d'emplois immédiates
22000 personnes en moins auprès des malades et des personnes âgées.

- Plus de deux milliards sur les restructurations =
Fusions, fermetures d'établissement et de lits,
annulations de projets sur les territoires.

Rappelons que la santé est financée par la sécurité sociale et donc par les cotisations sociales...

Depuis des années, les politiques d'exonérations, les bas salaires, les pertes d'emplois, le transfert des richesses produites dans les poches des actionnaires rendent notre caisse déficitaire. Soyons convaincus que le CICE, le pacte de responsabilité, les politiques d'austérité en général sont des mesures dangereuses pour la population et économiquement inefficaces.

Si l'on veut réaliser des économies, commençons par réduire la dette des hôpitaux qui croulent sous des taux d'intérêt exorbitants, créons une banque publique d'investissement, donnons-leur la possibilité d'emprunter à des taux proche de zéro, imposons un contrôle public et indépendant du médicament, interdisons toutes pratiques lucratives dans le domaine de la santé. mesures dangereuses pour la population et économiquement inefficaces.

Permettre à l'ensemble de la population un accès à des soins de qualité, de proximité, c'est possible et ça doit être une priorité nationale !



LA SOLUTION NE SERAIT-ELLE PAS DE RÉPARTIR LES RICHESSES AUTREMENT ?

À MA SANTÉ !

... Et les salarié-e-s dans tout cela ?

La LOI instaure les Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT) et facilite les Groupements de Coopération Sanitaire (GCS) et les Groupements de Coopération Sociaux et Médico Sociaux (GCSMS)

Au travers de celle-ci, le chemin est tout tracé pour que les GHT obtiennent à terme la personnalité morale et qu'un directeur d'hôpital devienne directeur territorial. **En clair, les GHT seront employeurs** et leurs périmètres d'organisation seront de plus en plus étendus.

Employés de ce GHT, **les salariés seront demain plus flexibles et plus mobiles**. Ils seront conduits aux grès des besoins à travailler d'une semaine sur l'autre dans un des établissements de la dite communauté ; peu importe la distance kilométrique qui les sépare.

La facilité avec laquelle les GCS (Groupements de Coopération Sanitaire) vont vampiriser les GHT va accélérer la mixité des salariés (public-privé) sur une même unité. **Dans ces conditions, le processus en cours, de dénonciation des conventions collectives facilitera la casse du statut de la fonction publique**, vieux rêve de nos décideurs.



FAIRE DES RESTRICTIONS... TOUJOURS ET ENCORE

Aux injonctions définies par le pacte de responsabilité, Michel Sapin ministre des finances annonce une baisse sans précédent des dépenses en matière de santé pour les 3 années à venir.

TRADUCTION

- Accélération des suppressions d'emplois : + de 22.000 pour l'année 2015,
- Salaires bloqués,
- Précarisation à outrance,
- Dégradation des conditions de travail,
- Accords RTT remis en cause avec à la clef passage aux 12h00 généralisé,
- Dénonciation des conventions collectives dans le privé,
- Accélération des fusions restructurations avec, toujours dans le privé associatif, l'instauration généralisée de groupements d'employeurs véritables structures de prêt de main d'œuvre,
- Suppressions des moyens accordés à la formation continue freinant fortement toute évolution professionnelle dans les établissements.

Loi "SANTÉ"
Loi "D'HÔSTÉRITÉ"



Dans la continuité de la loi, le premier ministre Valls lance l'idée d'une grande conférence de santé d'ici la fin de l'année où le thème principal sera l'avenir des métiers médicaux et paramédicaux où il est question de «compétences partagées» .

TRADUCTION

Au travers de la révision des diplômes, il sera question de déqualification, de glissement de tâches, de surcharge de responsabilités avec des salaires approchant le SMIC.

Cette dévalorisation professionnelle accélérera malheureusement, en dépit de tout effet d'annonce, les risques psychosociaux.

Que de jolis mots pour masquer 60 ans de retour en arrière !

Notre système de santé ne pourra pas être de qualité si les femmes et les hommes qui le font vivre continuent à être maltraités. Le véritable progrès social ne pourra se faire qu'à la seule condition que les salariés et la population s'en mêlent. Dans le même temps une autre répartition des richesses s'impose.

Nous exigeons le retrait de loi modernisation de la santé, dite «Loi Santé» en appelant à un rassemblement **le 1er octobre** devant le Sénat et à l'action dans les établissements partout en France avec les salariés et les usagers pour dénoncer la casse de notre système de santé. Nous ne pouvons pas rester silencieux à quelques jours du vote définitif de cette loi. De la capacité des salariés à se mobiliser dépend l'avenir de la Santé.

Cette journée s'inscrit dans une série d'actions contre les politiques de régression sociale se prolongeant le 8 octobre par la journée de grève interprofessionnelle qui invitent les salarié-es et retraité-es à amplifier la mobilisation autour d'une plateforme revendicative pour:

- # Augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minima sociaux et le point d'indice des fonctionnaires
- # Promouvoir l'égalité salariale femmes / hommes
- # Améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage
- # Pérenniser et améliorer les garanties collectives
- # Pérenniser et améliorer la protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits à la santé et à la retraite
- # Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques
- # Conforter et promouvoir les services publics,



La CGT propose de ne plus payer les actionnaires et d'aller chercher l'argent nécessaire là où il se trouve afin de financer la sécurité sociale à hauteur de ses besoins, c'est possible !

Instaurer les 32h de jour et 30h de nuit pour tous dans nos établissements sans perte de salaire.

Titulariser les précaires et transformer les CDD en CDI

Augmenter les salaires et passer le SMIC à au moins 1700 euros

Stopper toutes les fermetures d'établissements et restructuration.

Proposer des réformes s'appuyant sur les réels besoins de la population.

Abroger la loi HPST, et la T2A et annuler le projet de loi santé.

TOUS ENSEMBLE

Le 1er OCTOBRE CONTRE LA LOI SANTÉ

Le 8 OCTOBRE

POUR LES SALAIRES, LES
EMPLOIS, LA PROTECTION
SOCIALE ET LES SERVICES
PUBLICS

DANS LA GRÈVE ET DANS L'ACTION, NOUS GAGNERONS !!!

Informez-vous, prenez contact, adhérez sur www.sante.cgt.fr